

XII.

Les autres membres du gouvernement supportaient ce congrès comme un mal sans doute, mais comme un mal inévitable et qui produisait un plus grand bien. Louis Blanc jeté hors du gouvernement, expulsé du Luxembourg et devenu par cette persécution même l'idole et le Mazaniello éloquent de deux ou trois cent mille ouvriers oisifs et fanatisés dans Paris, eût été un bien plus dangereux élément de trouble que Louis Blanc dissertant au Luxembourg, contenu par sa solidarité avec le gouvernement et contenant ces masses dans un cercle fantastique dont il ne les laissait pas sortir. On ne pouvait pas moins accorder aux ouvriers, soldats de cette révolution faite au nom du travail, qu'une enquête sincère et libre sur ces questions de travail qui étaient leur politique et leur vie.

Cependant afin de prévenir la panique qui croissait d'heure en heure on ébaucha des mesures pour rassurer le capital, le travail et le crédit. on répondit au mot banqueroute jeté dans les esprits par un décret qui anticipait de quelques semaines le paiement de la rente aux créanciers de l'État. C'était répondre par un fait à des suppositions de ruine. c'était le défi jeté à la défiance. Cette mesure ne suffit pas pour rassurer les ima-

ginations. les banquiers y virent une bravade pour déguiser la peur. ils calculèrent que la rente une fois payée, il ne resterait rien au trésor. Les inquiétudes se propagèrent, l'argent se resserra. Les sept cents millions que l'État devait aux caisses d'épargnes, aux porteurs de bons du trésor, aux services publics, pesèrent sur le ministre des finances. Il signala des éventualités sinistres auxquelles il frémissait d'attacher son nom. Garnier-Pagès avait pris le fardeau du ministère des finances. Il ne se dissimulait rien de l'extrémité des périls. Il céda moins aux instances de ses collègues qu'à la propre impulsion de son courage. C'est un de ces hommes que le péril tente et qui grandissent avec les crises. Il se dévoua lui, son nom et sa vie. il choisit pour second Duclerc, aussi courageux et aussi infatigable que lui.

XIII.

Les finances furent sondées en peu d'heures par ces deux hommes. Ils reprirent confiance et ils l'inspirèrent au gouvernement. Avant le 8 mars, Garnier-Pagès étalait devant le conseil toutes les plaies et tous les remèdes de la situation.

La France était plus grevée par quinze ans de paix qu'elle ne l'eût été par une longue guerre. Les finances étaient engagées au point d'enlever toute

liberté d'action au pays si de grandes nécessités extraordinaires étaient venues le saisir inopinément. La royauté avait fait son système financier à son image. Tout était engagé pour une longue paix. Ce système, bon d'intention, avait eu son excès dans les innombrables *actions* industrielles, monnaie fictive qui chargeait les portefeuilles des particuliers et des banquiers, qui ne représentait encore que des capitaux problématiques, qui ne rendait point de revenu et qui servait au jeu de l'agio-tage. Il y en avait au moins pour une valeur de deux milliards. ces actions allaient s'évanouir ou s'immobiliser dans les caisses des industriels et des soumissionnaires des grands travaux publics. Les sommes nécessaires au service d'une année fixée dans le budget s'élevaient à dix-sept cent douze millions. cinq cent quatorze millions étaient promis et dus aux travaux en cours d'exécution. La dette publique constituée montait à cinq milliards cent soixante-dix-neuf millions. Cette dette s'était accrue de neuf cents millions en sept ans. La royauté avait été prodigue d'avenir. La République allait être chargée du poids, des responsabilités et des impopularités d'une liquidation qui ne lui appartenait en rien. Ni la dette, ni la révolution n'étaient le fait de ceux qui allaient en porter l'odieux. La royauté avait fait la dette et ses ministres avaient laissé faire la révolution.

Mais outre ce budget de dix-sept cents millions, ces travaux engagés de cinq cents millions, ces deux milliards d'actions industrielles jetés à la Bourse par le gouvernement et ces cinq milliards de capital de la dette, la royauté laissait neuf cent soixante millions de dette à courte échéance, ou immédiatement exigibles dans 325 millions de bons du trésor et de fonds des caisses d'épargne, simple dépôt entre ses mains.

Le trésor devait donc faire face à l'instant à un milliard de fonds exigibles, plus à soixante-treize millions pour payer le semestre de rente du 22 mars. plus les services ordinaires et les éventualités soudaines d'un pays en révolution et peut-être en guerre avec lui-même, et avec l'Europe.

Pour suffire à tout ce découvert le gouvernement trouvait cent quatre-vingt-douze millions en caisse. un emprunt en cours d'exécution de deux cent cinquante millions mais que les prêteurs se refusaient à remplir, et un impôt direct et indirect qui allait tarir sous la gêne et sous la panique générale des capitalistes et des consommateurs et sous l'évanouissement de l'or et de l'argent.

La banque de France, instrument indépendant de crédit et de ressources momentanées pour le gouvernement, avait elle-même manqué de numéraire peu de mois avant. Elle ne s'était un peu relevée que par le versement de cinquante millions en es-

pèces venues de la Russie. La lettre de change qui supplée une masse incalculable de numéraire entre les particuliers, se retirait, se suspendait ou s'anéantissait au même moment sous l'appréhension d'une liquidation générale. En sorte que le numéraire seul et dans les seules mains du gouvernement, allait avoir à alimenter sans auxiliaire toute la vie et toute la circulation du pays. Par une coïncidence plus malheureuse encore cette crise était la même pour toute l'Europe. Personne ne pouvait prêter secours à personne. Les affaires s'étaient multipliées de Pétersbourg à Londres, à Vienne, à Berlin, à Paris, dans une proportion sans harmonie avec le capital circulant. L'or et l'argent manquaient et le papier ne comptait plus pour rien.

XIV.

Le problème porté par un pareil concours de détresses devant un gouvernement révolutionnaire qui avait à la fois à nourrir un peuple d'ouvriers, à recruter et à équiper une armée, à faire face au crédit éteint, à la misère, aux pauvres, à l'ordre à l'intérieur, à la guerre à l'étranger, et à remplacer seul le numéraire, le crédit, l'industrie, le travail sans avoir recours aux exactions et aux sévices des révolutions : ce problème était de nature

à faire pâlir et fuir les hommes les plus fortement trempés.

Garnier-Pagès l'aborda avec cette résolution qui fait les miracles parce qu'elle ose les espérer quand tout le monde les croit impossibles. Il eut ainsi que ses collègues la foi de l'honnêteté, et la providence l'en récompensa. Il conçut d'inspiration le seul plan qui pouvait sauver la république de la banqueroute. Si quelques détails manquèrent ou si quelques mesures faillirent à ce plan dans l'exécution, l'ensemble du moins fut aussi logique que hardi.

Il fallait avant tout au gouvernement de l'argent. Il n'y avait que trois moyens d'en faire. Le crédit, le papier-monnaie ou les exactions. Les exactions c'était le sang à la première résistance. Le gouvernement voulait à tout prix vivre ou mourir pur. Les assignats, c'était la panique générale et l'enfouissement du dernier écu. Pour le faire ressortir, il fallait sévir. Sévir en révolution, c'est proscrire, confisquer c'est tuer. Le gouvernement en majorité fut toujours inflexible aux propositions d'assignats. Restait le crédit. la révolution l'avait enlevé au gouvernement. Il fallait le retrouver dans une institution indépendante de lui et qui fût pour ainsi dire sa caution devant la France. Cette institution bien faible encore en proportion du rôle qu'on voulait lui donner existait dans la banque de France. Il y avait deux moyens de s'en servir. La con-

traindre ou la protéger. Quelques-uns voulaient la contraindre. On se décida à la protéger.

Garnier-Pagès sauva trois fois la banque de France, d'abord en refusant obstinément d'accorder au commerce de Paris les trois mois de suspension de ses engagements envers la banque, ensuite en repoussant le papier-monnaie qui aurait submergé la banque, enfin en prenant la mesure hardie mais heureuse d'autoriser l'acceptation forcée des billets de la banque comme argent. La banque ainsi sauvée sauva à son tour le gouvernement. Elle lui prêta deux cent trente millions. Elle s'associa avec intelligence et avec patriotisme au gouvernement. M. d'Argoult, directeur de la banque oublia ses anciens attachements à la royauté déchue pour s'attacher exclusivement au salut financier de son pays. Il fut à la fois l'homme de la banque et l'homme du trésor. Il se montra véritablement patriote et homme d'État par son intrépidité devant la détresse et par sa fécondité de ressources devant les difficultés. La banque n'était utile jusque-là qu'au commerce, elle devint utile à la patrie. Elle n'avait que l'estime et quelquefois l'envie de l'opinion. Elle mérita la reconnaissance de la nation. Le gouvernement provisoire ne tarda pas sous l'inspiration de Garnier-Pagès à fondre et à nationaliser dans le crédit central de la banque de France les autres banques de la République.

XV.

Mais pour que la Banque ainsi protégée et centralisée pût prêter par centaines de millions au gouvernement il lui fallait une hypothèque morale. Cette hypothèque c'était la certitude que le Trésor inopinément tari se remplirait de nouveau. Les impôts territoriaux se payaient bien. L'enthousiasme même des contribuables en anticipait le versement. Tout le monde venait en aide aux bonnes intentions du gouvernement pour lui enlever la tentation ou la nécessité de recourir aux extrémités révolutionnaires. Les curés prêchaient l'impôt comme une vertu publique. Les riches versaient l'année d'avance. Les pauvres apportaient leurs douzièmes. Les bureaux de perception des impôts étaient obstrués pour payer comme ils l'auraient été pour recevoir. Il y avait émulation de versements, tant on avait le sentiment que le danger était dans le vide du Trésor.

Un emprunt national d'enthousiasme et de salut commun était possible et aurait été productif pendant ce premier élan d'esprit public. Plusieurs membres du gouvernement le demandaient avec l'impatience de l'heure qui échappe à Garnier-Pagès. Des considérations de crédit l'empêchèrent de consentir à généraliser cette mesure. Le moment

passa, le feu s'éteignit. On se borna à payer l'impôt. ce fut là une faute du gouvernement.

Mais les impôts indirects produits immédiats et quotidiens de la consommation et de la production tarissaient. L'armée demandait une réorganisation prompte et onéreuse. Le Trésor pouvait être pris en dépourvu et découvrir ainsi la patrie elle-même. Les secours toujours grossissants à donner aux ouvriers sans salaire et par conséquent sans pain, la solde et l'équipement de la garde mobile, les caisses d'escompte à créer dans toutes les villes manufacturières, les prêts d'argent à faire aux grands centres d'industrie, les travaux publics à maintenir dans une certaine proportion pour éviter un débordement d'oisifs dans les départements, la marine, les affaires étrangères, les élections, la justice, l'administration intérieure enfin, dont on ne pouvait laisser les agents en souffrance, laissaient entrevoir la sinistre éventualité d'un vide dans le Trésor. Un jour d'insuffisance dans les ressources eût été le signal d'une catastrophe générale. Les fonctionnaires et les capitalistes pouvaient attendre, la faim ne s'ajourne pas. Six millions d'ouvriers vivaient d'assistance publique. Un jour de retard dans leur solde eût été le signal d'une immense sédition du désespoir et de la faim. Il fallait pourvoir et prévoir.

Le gouvernement résolu à éviter la banque-

route à tout prix n'avait à choisir qu'entre la création d'un papier-monnaie ou un impôt de crise comme en 1815 et en 1830. Il s'agissait de sauver la propriété. C'était à la propriété à se sauver elle-même. Les assignats auraient perdu le lendemain de leur émission peut-être la moitié de leur valeur. L'argent contre lequel on aurait voulu les échanger se serait enfui. Les denrées auraient monté en proportion du discrédit des assignats. Il aurait fallu créer des *maximum* pour laisser ces denrées à la portée du pauvre. Le *maximum* produit la disette, la disette le désespoir, le désespoir les crimes. Nous allions en quinze jours aux assassinats et aux échafauds.

Restait donc l'impôt foncier qui résume toutes les charges comme aussi il résume toutes les richesses dans les moments où toute valeur conventionnelle disparaît.

Garnier-Pagès et le gouvernement se décidèrent à frapper un supplément d'impôt foncier de 45 centimes sur toutes les impositions. Cet impôt fit murmurer la propriété, mais la sauva. il sauva les prolétaires de la faim, le travail de la stagnation, le Trésor du déficit, les grandes villes industrielles des séditions de l'oisiveté et de la misère, la patrie enfin des dangers extérieurs, en permettant au gouvernement de soutenir le crédit, d'établir des caisses d'escompte partout où les villes importantes le de-

mandaient, d'enrôler dans la garde mobile le superflu le plus remuant de la jeune population de Paris, de fortifier l'armée, de suffire à sa solde, de nourrir un million de travailleurs indigents, de calmer l'excitation contre les riches et les murmures contre l'égoïsme de la propriété, de supprimer l'impôt du timbre sur la pensée, d'abolir presque immédiatement l'impôt du sel, de réduire les droits d'entrée de la viande à Paris, et d'enlever la moitié de la taxe qui pesait sur les vins à l'octroi de Paris. Cet impôt devait rendre au Trésor 190 millions s'il eût été réparti sans indulgence et perçu sur la totalité des contribuables. Le gouvernement autorisa les percepteurs à apprécier avec équité les forces contributives des petits propriétaires et à n'exiger le paiement que des riches. Ces ménagements commandés par la justice comme par la politique en réduisaient le produit à 160 ou 150 millions. Ces 150 millions et les 230 millions avancés par la Banque sur gage des forêts de l'État suffirent à tout et laissèrent encore dans les caisses les sommes nécessaires pour couvrir toutes les dépenses ordinaires et extraordinaires de l'année 1848 en employant un million par jour à des travaux pour les bras inoccupés. Tel fut le prix d'une révolution. aucune ne coûta moins cher à un peuple. et cependant cet impôt de prudence, de salut, de crédit, de travail, d'assistance au peuple souffrant, cet impôt qui se plaça entre la banque-

route et la République, entre la propriété et le prolétariat, entre la patrie et l'étranger, entre la vie des citoyens et les violences d'une disette, excita plus tard autant de murmures que si le gouvernement avait violenté la propriété, saccagé la fortune, torturé le sol. Les riches que cet impôt avait sauvés, les pauvres qui en avaient été dégrevés, les prolétaires qui l'avaient consommé en secours, s'unirent dans une malédiction commune. Le peuple de Paris se souleva lui-même non pas contre les surcharges mais contre les adoucissements d'impôt à son profit sur la viande et sur le vin. L'histoire jugera l'égoïsme des propriétaires et l'ingratitude des prolétaires. elle proclamera la vérité : c'est que l'impôt de 160 millions par les 45 centimes fut à la fois la nécessité, la prudence, la paix et le salut de la République. La France rougira quand elle comparera ce prix avec celui que coûtèrent à la France en sang et en or la première république, l'empire, la restauration, l'invasion de Bonaparte en 1815, la seconde restauration et la révolution de 1830.

XVI.

Garnier-Pagès avait pour couronnement de son plan le projet du rachat de tous les grands chemins de fer par l'État. Les actions de ces chemins de fer étaient tombées à des prix ruineux pour les compa-